

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DU PRÉSIDENT

Société par Actions Simplifiée (SAS)

Dénomination sociale : 323ppm SAS
Forme juridique : Société par actions simplifiée (SAS)
Capital social : 1 000,00 € euros
Siège social actuel : 19 Rue des Ecoles 66300 Tresserre
RCS : Perpignan n° 929 396 471

Date : 28 avril 2025

Lieu : Tresserre

Objet : Transfert du siège social

Le Président de la société, agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts de la société, décide ce qui suit :

Décision :

Le siège social de la société est transféré de : 19 Rue Des Ecoles, 66300, Tresserre, Pyrénées-Orientales

à : 7 Chemin de Peyret, 65230, Larroque, Hautes-Pyrénées

à compter du 1er juillet 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts relatif au siège social sera modifié comme suit :

« Le siège social est fixé au 7 Chemin de Peyret, 65230 Larroque (Hautes-Pyrénées). »

Le Président est chargé d'effectuer toutes les formalités nécessaires à la publicité et au dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

Fait à : Tresserre

Le : 28 avril 2025

Le Président :



WATSON, Piers